



Fédération des syndicats de travailleurs du rail
Solidaires, Unitaires et Démocratiques



Communiqué de presse

iTGV: nouvelle offre commerciale ou privatisation du transport public ferroviaire ?

La SNCF vient officiellement de dévoiler le lancement d'une nouvelle offre ferroviaire sur Paris – Marseille – Toulon appelée "iTGV" à partir du 01 décembre 2004. Pour mettre en place cette nouvelle organisation, la SNCF a créé une filiale de droit privé dotée de 4 millions d'euros.

Tout sera fait pour différencier cette nouvelle offre commerciale du reste de la SNCF : tarification particulière et "innovante" en comparaison avec celle des TGV, accueil et embarquement dans les gares distincts des autres voyageurs, commercialisation impossible en gare et limitée au canal Internet, aménagement des rames TGV avec un "look" spécifique, etc.

Pour justifier ce projet, la SNCF explique qu'il y a nécessité de répondre à l'agressivité des compagnies aériennes "low cost". Ces arguments ne tiennent pas la route puisqu'il n'existe pas de "low cost" sur cette destination et que la SNCF, dans sa gamme tarifaire actuelle, propose déjà des billets à "bas coûts". Il n'est point besoin de créer une filiale dont le seul but est d'embaucher du personnel précaire de droit privé, pour réfléchir à des nouvelles offres commerciales.

Ainsi, pour la SNCF, « *contrer la concurrence* » passe par une mise en concurrence au sein de l'entreprise publique elle-même ! La direction dit que cette « *expérimentation* » n'est prévue que pour 3 ans, c'est-à-dire en gros, jusqu'à la probable "libéralisation du trafic voyageur" prévue par la commission Européenne pour 2008.

Pour SUD-rail, montrer que la circulation de trains privés en France est possible, s'avère bien être le fondement de cette nouvelle organisation. Il s'agit donc d'une attaque frontale contre le service public ferroviaire.

SUD-rail appelle les cheminots à se mobiliser dans l'unité la plus large contre ce funeste projet qui représente un pas de plus dans la casse économique et sociale de l'entreprise.

St Denis, le 15 octobre 2004